

Point d'actualité économique et financière du Cône Sud

Trésor
DIRECTION GÉNÉRALE



Semaine du 15 au
21 novembre 2019

Argentine

Premier échange direct entre le président élu et la directrice générale du FMI.

Réaction du secteur agricole argentin face à une augmentation anticipée des rétentions à l'export.

Maintien d'un excédent budgétaire primaire au mois d'octobre.

Chili

Large accord entre la plupart des partis politiques en vue de l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

L'OCDE abaisse les perspectives de croissance pour 2019 et 2020 à 2,2% et 2,4% respectivement.

La dette extérieure chilienne atteint 71,8% du PIB au troisième trimestre 2019.

Budget 2020 : approbation de l'augmentation de 50% des retraites.

Paraguay

Déficit budgétaire autorisé : le plafond de 3% approuvé par le Sénat et la Chambre des députés.

Uruguay

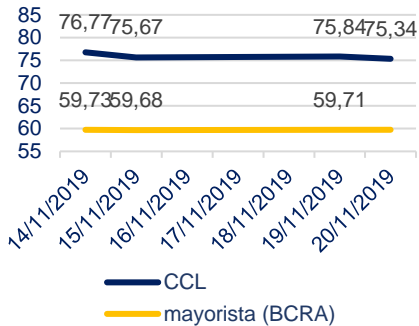
Le candidat de droite M. Lacalle Pou (Parti National) en tête des sondages du second tour des élections présidentielles.

Croissance de l'industrie en septembre, malgré un bilan économique annuel mitigé à la fin du 3^{ème} trimestre 2019.

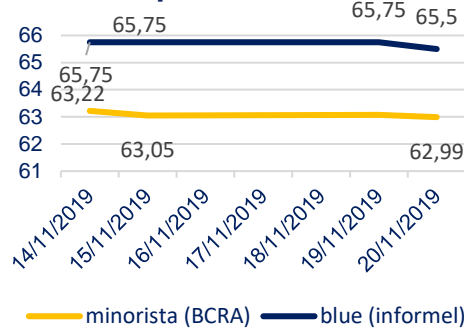
Interventions de la Banque centrale uruguayenne (BCU) pour contenir le taux de change.

Argentine

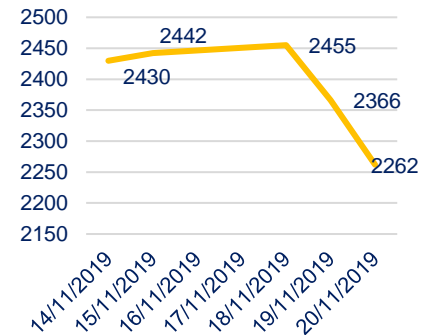
Taux de change financier



Taux de change pour les particuliers



RISQUE PAYS EMBI+



Premier échange direct entre le président élu et la directrice générale du FMI.

Alberto Fernández et Kristalina Georgieva se sont entretenus par téléphone le 19 novembre. Le président élu argentin a tenté de rassurer la directrice générale du FMI en déclarant avoir établi un programme économique axé sur le retour à la croissance, de nature à permettre au pays de tenir ses engagements de remboursement auprès de ses créiteurs.

Cependant, tout en se déclarant convaincu de l'importance de l'équilibre budgétaire, le président élu a fait part de son opposition à poursuivre les politiques de rigueur budgétaire entreprises par le président sortant Mauricio Macri. Si Mme Georgieva a pour sa part qualifié leur échange de « constructif », se déclarant disposée à maintenir un dialogue ouvert, elle avait toutefois exprimé en amont de fortes réserves à ce sujet. Dans une interview de la semaine précédente, elle indiquait ainsi que le futur gouvernement argentin devrait poursuivre dans la voie de la rigueur budgétaire et qu'il était crucial que l'Argentine réduise son endettement à un niveau viable afin de pouvoir réintégrer les marchés internationaux. Le lendemain de ce premier contact téléphonique, le directeur du département Amériques, Alejandro Werner, a confirmé que le FMI était disposé à aider l'Argentine, mais qu'il était nécessaire pour cela qu'il puisse prendre connaissance d'un programme économique « complet et cohérent ».

Réaction du secteur agricole argentin face à une augmentation anticipée des rétentions à l'export.

Depuis le 27 octobre dernier, date de l'élection d'Alberto Fernandez à la présidence argentine, les exportations de la récolte 2019/2020 se sont très significativement accélérées, signe d'une anticipation de la hausse des droits d'exportation (*retenciones*) sur ces transactions par le prochain gouvernement. En effet, cette anticipation est particulièrement visible au regard du niveau des ventes à l'étranger (effectuées et déclarées avec anticipation) de blé, (+12% g.a.), de soja (+161% g.a.) et de maïs (+172% g.a.) par rapport à ceux atteints à la mi-novembre 2018. L'augmentation des ventes et des déclarations anticipées de ventes à l'extérieur (DJVE selon leur sigle argentin) sont d'autant plus révélatrices que la production 2019/2020 devrait être moins importante que la récolte 2018/2019. Pour mémoire, les *retenciones* actuelles se situent depuis septembre 2018 à 4 ARS pour chaque USD exporté. Il semble que l'intention des futures autorités soit de rétablir une taxe proportionnelle à la valeur des exportations, indépendamment du niveau des cours (à la différence donc des rétentions mobiles prévues dans la fameuse Loi 125, à l'origine du divorce entre le monde agricole et le kirchnérisme en 2008).

Maintien d'un excédent budgétaire primaire au mois d'octobre.

La décélération des dépenses publiques et une augmentation des recettes fiscales ont permis de dégager un excédent budgétaire primaire de 8,5 Mds de pesos (128 M€¹) en octobre 2019. Les postes de dépenses publiques ayant enregistré les diminutions mensuelles les plus importantes incluent les subventions (-11%) ainsi que l'acquisition de capital (-19,4%), tandis que les prestations sociales enregistraient l'augmentation la plus importante des dépenses (+48,4%). Sur la période janvier – octobre 2019, le déficit accumulé s'élève ainsi à 31,4 Mds de pesos (470 M€²), un niveau qui reste compatible avec l'objectif de réduction du déficit primaire annuel à 0,5% du PIB convenu avec le FMI.

Chili

Large accord entre la plupart des partis politiques en vue de l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

Les partis politiques représentés au Parlement chilien (à l'exception du Parti communiste) sont parvenus en fin de semaine dernière à un accord visant à lancer le processus de rédaction d'une nouvelle Constitution (pour mémoire, le rôle subsidiaire que la Constitution actuelle réserve à l'Etat dans la fourniture de services publics tels que l'éducation, la santé, les retraites et les transports publics, constitue assurément le ressort profond des récents événements). Ce processus comprend trois étapes : (i) un référendum en avril 2020 sur l'opportunité d'une nouvelle Constitution et le mécanisme privilégié pour sa rédaction (Convention constituante composée de citoyens élus à cette fin, ou Convention mixte associant par moitié des parlementaires et des délégués élus) ; (ii) élection, dans les deux hypothèses, des délégués en octobre 2020, après quoi la Convention disposera d'un délai d'un an pour rédiger le nouveau texte, qui devra être approuvé par les deux tiers des constituants ; (iii) Le texte sera ensuite soumis à un nouveau référendum en vue de son approbation, lors duquel le vote sera obligatoire.

L'OCDE abaisse les perspectives de croissance pour 2019 et 2020 à 2,2% et 2,4% respectivement.

Dans son analyse semestrielle *Perspectives Internationales*, l'organisation a baissé de 1,2 point ses prévisions de croissance pour 2019, principalement au regard des protestations sociales qu'a connu le pays depuis le 18 octobre et de l'instabilité de la région. Selon l'organisation, l'adoption d'une politique budgétaire viable fondée sur des « bases macroéconomiques saines » devrait permettre au pays de limiter l'impact de cette crise sur la croissance des prochaines années.

La dette extérieure chilienne atteint 71,8% du PIB au troisième trimestre 2019.

La Banque centrale a confirmé ce lundi 18 novembre la tendance à la hausse de la dette extérieure, indiquant qu'elle avait atteint au troisième trimestre les 195,3 Mds USD, soit 71,8% du PIB national. Cela représente une augmentation de 1,4 Mds par rapport au trimestre précédent, où la dette extérieure représentait 67,5% du PIB. Parmi ce total, 37,6% des obligations (soit 64,3 Mds USD) sont des engagements dont l'échéance est prévue au cours des 12 prochains mois.

Budget 2020 : approbation de l'augmentation de 50% des retraites.

La Chambre des députés et le Sénat ont tous deux approuvé l'augmentation de 50% des retraites (*Pensión Básica Solidaria*) prévue dans le programme budgétaire 2020. Cette augmentation sera effective en janvier prochain pour les personnes de plus de 80 ans et graduelle pour les personnes de plus de 65 ans.

¹ Taux au 1er novembre 2019

² Taux au 1er novembre 2019

Paraguay

Déficit budgétaire autorisé : le plafond de 3% approuvé par le Sénat et la Chambre des députés.

Le 20 novembre dernier, la chambre des députés est finalement revenue sur sa décision du 12 novembre en fixant à 3% du PIB le seuil autorisé du déficit budgétaire, se conformant finalement à la proposition de l'exécutif et au vote du Sénat du 14 novembre. Initialement, la loi de responsabilité fiscale fixait ce seuil à 1,5% du PIB.

Uruguay

Le candidat de droite M. Lacalle Pou (Parti National) en tête des sondages du second tour des élections présidentielles.

Crédité de 51% des intentions de vote selon le dernier sondage (Factum), Luis Lacalle Pou semble en bonne position pour remporter l'élection présidentielle au second tour face à Daniel Martínez (crédité pour sa part de 43% des voix), le candidat du *Frente Amplio*, coalition de gauche au pouvoir depuis 15 ans (trois mandats).

L'un des thèmes économiques majeurs de la campagne et annonciateur de la direction économique que prendra le président élu, concernait la gestion du déficit budgétaire uruguayen (actuellement à 5%) que le *Frente Amplio* souhaite résoudre grâce à une hausse des recettes fiscales impulsée par des politiques de croissance, tandis que l'opposition promet à l'inverse une réduction des dépenses publiques.

Croissance de l'industrie en septembre, malgré un bilan économique annuel mitigé à la fin du 3^{ème} trimestre 2019.

Selon le rapport trimestriel de l'Institut national des statistiques (INE), l'activité industrielle a enregistré une augmentation de 4,3% par rapport au même mois de l'année 2018. Cela ne suffit néanmoins pas à endiguer la chute de l'activité sur l'ensemble de l'année, qui ressort encore à -1,2% sur la période janvier – septembre 2019.

Interventions de la Banque centrale uruguayenne (BCU) pour contenir le taux de change.

La Banque centrale uruguayenne a continué d'intervenir sur le marché des changes cette semaine, avec la vente de 29,3 MUSD le 18 et le 19 novembre, dans le but de contenir le taux d'intérêt du peso uruguayen face au USD. Cela porte à 81,3 MUSD la valeur totale des ventes de devise effectuées par la BCU entre le 1^{er} et le 19 novembre. Ces interventions ont permis de limiter l'impact sur la monnaie nationale des crises sociales et économiques ayant lieu dans les pays voisins. Le peso uruguayen a ainsi été relativement stabilisé, le taux interbancaire se situant mardi soir à 36,91 pesos pour 1 USD et 38,41 pesos pour 1 USD à l'achat et la vente respectivement.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Buenos Aires (adresser les demandes à buenosaires@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Directeur de la publication : Laurent Charpin
Service économique régional de Buenos Aires
Ambassade de France en Argentine

Adresse : Av. del Libertador 498 - Piso 17 C1001 ABR
Buenos Aires

Rédigé par : Julie Veguer

Revu par : Laurent Charpin

Version du 21 novembre 2019